

AVENANT N° 5 REGLEMENT COUPE DE FRANCE PROMOSPORT 2022

ARTICLE 3 – CONCURRENTS

Peuvent disputer les épreuves des Coupes de France PROMOSPORT, les coureurs de toute nationalité, détenteurs d'une licence NCO, NJ3, VEX, LUE délivrée par la F.F.M. et valable pour l'année en cours.

La licence INJ est acceptée pour les catégories 125cc et Moto 5.

Les licences LJA sont autorisées si le plateau n'est pas complet uniquement pour les catégories 125cc, Moto 5 et Promo 500 Cup, toutefois les pilotes utilisant cette licence ne peuvent pas marquer de points au classement.

[...]

Fait à Paris, le 28 septembre 2022